

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 44

Artikel: Madeleine : [suite]
Autor: Balley, Berthe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les choux, et qui l'alimentent plus par les images, les proverbes, les locutions populaires qu'ils lui fournissent.

Dans la pâtisserie, ils donnent leurs noms à différentes pièces ; on y trouve des choux aux amandes, des choux à la crème, etc.

Mon chou, mon petit chou, mon chou-chou, sont employés comme termes d'affection, de tendresse familière. Une ancienne ordonnance permettait aux pâtissiers de Paris de vendre des ratons et des choux, espèces de pâtisseries assez délicates et auxquelles on donnait la forme d'un rat ou d'un petit chou. De là les noms de *raton, chou, chou-chou, petit-chou*, que les femmes donnent à leurs petits enfants.

Feuille de chou, se dit d'un journal, d'un écrit sans importance, d'un titre sans aucune valeur.

Aller planter des choux ou ses choux. Se retirer à la campagne pour y mener une vie privée.

A Rome, on disait *planter ses laitues, ses salades*. On sait la réponse que fit le vieil empereur Dioclétien à un de ses amis qui le pressait de reprendre la pourpre : « Si tu voyais les belles laitues que j'ai plantées de ma main à Salone, tu ne me conseillerais plus de quitter ma retraite pour la couronne. »

Lorsqu'on veut renvoyer quelqu'un chez lui, le destituer, le priver de son emploi, de ses fonctions, on dit : *Il faut l'envoyer planter ses choux.*

Etre en lieu de planter des choux. Etre en terre ferme, être hors de danger, dans un lieu où l'on peut planter des choux, après une longue et périlleuse traversée sur mer. On dit dans le même sens : *Etre sur le plancher des vaches.*

Quand quelqu'un est dans l'embarras, on dit : *Il est dans les choux.* *Aller à travers choux*, c'est agir étourdiment, sans réflexion. *Etre bête comme chou*, être fort bête. *Faire bien valoir ses choux*, c'est faire valoir ses qualités, ses avantages, vanter sa marchandise, son commerce. *En faire des choux et des raves.* Faire de quelque chose l'usage qu'on voudra.

Et chacun sait que *ménager la chèvre et le chou*, exprime la manière de faire des personnes qui veulent ménager les deux partis, les deux adversaires entre lesquels elles se trouvent, afin de ne pas se compromettre.

En faire comme des choux de son jardin, c'est user à son gré d'une chose qui ne vous appartient pas comme si on en était le maître : *Il use de ma maison comme des choux de son jardin.*

Faire ses choux gras de quelqu'un ou de quelque chose, c'est en faire son profit, son régal.

De quelqu'un qui n'a pas réussi dans ses projets, qui n'a rien pu conclure dans une affaire, on dit qu'il a *fait chou blanc*.

Tonner sur les choux. Faire plus de bruit, plus de peur que de mal.

Venir au monde sous un chou est un mode de génération qu'on propose à la crédulité des enfants pour se dispenser de leur en dire davantage. Se dit aussi ironiquement en parlant d'un homme dont l'origine est douteuse, inconnue.

Cela ne vaut pas un trognon de chou, dit-on de quelque chose qui n'a aucune valeur.

Manger des choux par le trognon. Etre mort, enterré, c'est-à-dire dans une position qui rapproche des tronçons des choux et éloigne des feuilles.

Chou pour chou, sert à exprimer une égalité parfaite entre les choses. *Il y a chou et chou* : entre deux choses semblables, il peut cependant exister des différences notables.

Ce n'est pas le tout que les choux, il faut du lard pour les cuire, signifie qu'on n'a encore qu'une partie de ce dont on a besoin.

Citons, pour finir, les quelques couplets de cette jolie et spirituelle chanson que publiait l'autre jour la *Scène*, de Genève, sous la signature : AUGUSTE DUFOUR :

LES CHOUX.

Les fleurs, les choux, les jardinières,
M'ont inspiré plus d'un couplet.

A nos cultures maraîchères,
J'emprunte aujourd'hui mon sujet.
Cependant, j'éprouve un scrupule
Lorsque, sans consulter vos goûts,
Je viens... n'est-ce pas ridicule ?

Au dessert vous offrir des choux.

Pour les choux, la reconnaissance
Doit parler haut dans notre cœur :
Ne sont-ils pas de notre enfance
Le premier abri protecteur ?

Vénus, dit-on, naquit de l'onde,
Mais quant à nous, nous savons tous,
Que lorsque nous vîmes au monde,
On nous ramassa sous des choux.

Dieu, dans ses bontés paternelles,
En fit pour toutes les saisons :
Choux de Milan, choux de Bruxelles,
Choux-fleurs, choux tardifs et choux

[prompts.]

L'été, le printemps et l'automne
Les font croître à l'envi pour nous.
Et l'hiver lui-même nous donne,
Sous sa neige encore des choux.

Ce mot seul est une caresse !

Jeunes amants et vieux époux,
Pour bien exprimer leur tendresse
N'en ont pas trouvé de plus doux.

« Cher petit chou ! » dit à sa femme

Ce vieux mari qu'elle rend fou ;

« Mon gros chou-chou ! » répond la dame,
Qui lui rend ainsi chou pour chou.

Ne point contredire personne,

Etre de l'avis du voisin,

Détonner quand sa voix détonne,

C'est ainsi qu'on fait son chemin.

Que d'autres vantent ce système,
Moi je ne me sens pas de goût
Pour ceux dont la prudence extrême
Ménage la chèvre et le chou.

Je pourrais bien, suivant l'usage,
Vous dire, soyez indulgents ;
Mais, des sifflets bravant l'orage,
J'aime mieux dire soyez francs !
Que ma chanson plaise ou déplaise,
Ne nous gêrons pas entre nous ;
Et si vous la trouvez mauvaise,
Renvoyez-moi planter mes choux.

Les statues de l'avenir.

Il se fait grand bruit depuis quelques jours, à Paris, autour d'un nouveau système de métallisation des cadavres. On sait qu'en trempant un objet quelconque dans un bain contenant des sels de métal et en faisant agir une batterie électrique, mise en contact avec cet objet, on obtient un dépôt galvanique ou métallique qui recouvre la surface de la matière plongée dans le bain.

S'il s'agit, par exemple, d'une statuette de plâtre, en la plongeant dans un bain de sels de cuivre, elle se couvrira d'une couche de ce métal qui, s'appliquant à sa surface comme une poussière dure, l'enveloppera sans détruire les détails ou la finesse du modèle. Il se formera une carcasse de métal à laquelle on pourra, à volonté, donner une épaisseur suffisante pour résister à des chocs violents, et l'on aura ainsi une statue plus ou moins indestructible.

Le docteur Variot, qui a tenté d'appliquer ce procédé à la métallisation du corps humain, aurait, paraît-il, admirablement réussi, et doit présenter sous peu à l'Académie des sciences un moutard doré.

On entrevoit sans peine les horizons nouveaux qu'une pareille industrie ouvrirait à l'humanité. Du coup, les cimetières deviennent inutiles, l'incinération est supprimée et les sculpteurs cessent de coopérer à l'industrie des pompes funèbres.

Un grand homme meurt-il, on le dore ou l'argenté suivant son mérite, et l'on place cette statue « vivante » sur un piédestal. Quant aux parents, on se borne à les bronzer, et la fiancée enlevée à la fleur de l'âge, le père mort après quarante ans de loyaux services administratifs, la belle-mère terrassée par les ans, remplacent, sur nos consolles ou nos cheminées, la Vénus de Milo, le Penseur de Michel-Ange et la pendule.

MADELEINE

par BERTHE BALLEY.

IV

Un mois environ s'était écoulé depuis le bal auquel nous avons assisté et Georges

Olliot, bien que son choix fût enfin fixé sur Suzanne, n'avait encore osé faire aucune démarche auprès de celle-ci, ou plutôt de son père.

Cet ambitieux, au cœur sec, ne visait qu'à s'enrichir par un beau mariage. Il eût délaissé Suzanne, comme il avait renoncé à Madeleine, s'il s'était présenté une troisième jeune fille plus riche que les autres.

Mais un doute torturait son esprit. Se rappelant la froideur singulière de M^{me} Fréret au moment de son départ du bal, il se demandait, avec inquiétude, si sa demande ne serait point accueillie par un refus.

Il était fort orgueilleux, et son amour-propre en eût étrangement souffert. D'un autre côté, sa vanité lui soufflait à l'oreille que jamais la jeune fille ne rencontrerait, parmi les jeunes gens de la ville, — il les connaissait tous, — un homme réunissant autant que lui de perfections naturelles. La constatation qu'il en faisait, matin et soir, devant son miroir,acheva de le rassurer.

Cinq semaines environ après la soirée en question, il se décida donc à se présenter chez M. Fréret. Il s'était interrogé pour savoir s'il se ferait accompagner ou présenter par un ami, mais il avait réfléchi, et s'était dit que la chose était inutile, M. Fréret l'ayant rencontré souvent dans diverses maisons ; qu'ensuite, s'il devait subir un refus, il valait mieux que ce ne fût pas devant témoins.

Il avait choisi pour se rendre chez Suzanne l'heure à laquelle la plupart des gens du pays déjeunaient, et où, par conséquent, il courrait le moins de risques d'en rencontrer.

Le hasard le favorisa : M. Fréret et sa fille achevaient de prendre leur café, quand le domestique annonça :

— Monsieur Georges Olliot.

— Faites entrer au salon, dit aussitôt le maître de la maison.

Et, le valet s'étant retiré :

— Que signifie cette visite ? fit-il en regardant sa fille.

— Je ne sais, mon père, répondit-elle en rougissant légèrement.

— Je m'en doute, moi, répliqua M. Fréret en souriant.

Et, jetant sa serviette sur la table, il quitta la salle à manger.

Suzanne avait rougi et pâli tour à tour.

Le cœur lui battit en entendant la voix du jeune homme qui, dans la pièce voisine, causait avec M. Fréret ; quoique la jeune fille ne distinguât pas les paroles prononcées, à l'intonation, elle en pénétrait le sens.

Tout à coup, la porte s'ouvrit, et, dans l'encadrement, M. Fréret parut, suivi de Georges.

— Ma fille, dit le premier, en introduisant son visiteur, M. Olliot vient de m'adresser une requête qui te concerne, et à laquelle, mieux que moi, tu sauras répondre.

Il te demande en mariage. Tu sais que je n'ai jamais eu l'intention de t'imposer ma volonté relativement à cet acte important ; m'en rapportant à ta raison, à ton jugement, je te laisse libre de choisir ton mari.

M. Olliot, à qui j'avais demandé quelques jours pour lui faire connaître ta réponse, désiré vivement savoir, dès aujourd'hui, quels sont tes sentiments à son égard.

— Mon impatience est facile à expliquer, dit le jeune homme : je vous aime, Mademoiselle, je vous aime éperdument.

Mais, si bien que j'aie voulu garder jusqu'à ce jour le secret de mon cœur, vous avez pu facilement le deviner. Dès le jour où je vous ai vue pour la première fois, Mademoiselle, je n'ai plus pensé qu'à vous.

— Je m'en suis aperçue, Monsieur, répondit Suzanne avec un froid sourire.

Elle s'était levée et se tenait debout, calme et digne.

— Quoi ! Mademoiselle, m'en voudriez-vous de l'amour que vous m'avez inspiré ? en ce cas, ne vous en prenez qu'à vous-même.

— Oh ! non, Monsieur, s'écria spontanément la jeune fille, car je ne suis point coquette et je n'ai rien fait pour attirer votre attention, je le jure.

— Je me suis mal expliqué, balbutia Georges qui commençait à perdre contenance ; j'ai voulu dire que, sans qu'il y ait eu, bien entendu, la moindre intention de votre part, votre grâce naturelle, votre esprit, votre beauté, m'avaient séduit, captivé dès l'abord.

— Eustin, ma fille, reprit M. Fréret, que tous ces préambules agaçaient quelque peu, réponds franchement, et dis à M. Olliot si tu as pour lui de la sympathie.

La jeune fille, les yeux baissés, gardait le silence.

— Oui, Mademoiselle, fit Georges avec instance, parlez avec franchise, je vous en prie.

— Pour qui éprouve-t-on, en général, de la sympathie ? dit-elle enfin, lentement, en relevant la tête.

— Pour ceux qui vous aiment, répliqua le jeune homme.

— En ce cas, Monsieur, ce n'est pas à moi qu'il fallait adresser votre demande, fit-elle vivement en changeant brusquement de ton, je n'ai pour vous aucune sympathie, car je méprise l'inconstance. On a beaucoup parlé de votre mariage avec une autre ; maintenant, je ne tiens pas à ce qu'on parle de mon mariage avec vous. Adieu, Monsieur.

Passant devant Georges, déconcerté, elle sortit de la salle à manger.

M. Fréret était resté tout interdit de cette sortie inattendue,... il regarda Olliot, le vit rouge, embarrassé, et ne put s'empêcher de sourire intérieurement...

Quelle énergie sa fille avait montré ! ..

Il se crut cependant obligé d'adresser quelques paroles au prétendant éconduit :

— Je regrette, Monsieur, balbutia-t-il, ce qui vient de se passer ; mais il est certain, continua-t-il d'un ton froid, que si vous aviez antérieurement pris des engagements envers une autre personne, vous devez les remplir... un honnête homme n'a que sa parole.

— Je le sais, Monsieur, répondit Georges Olliot, tremblant de rage contenue, mais je n'ai fait à M^{me} Goulard qu'une cour de salon, et j'étais, croyez-le bien, en venant ici, complètement libre de disposer de ma personne.

— Ma fille ne l'a pas considéré ainsi.

— C'est bien, qu'il n'en soit plus question ; veuillez regarder ma démarche comme non avenue.

Il prit son chapeau, salua et se retira

— Ma foi, pensa M. Fréret après son départ, voilà un gaillard qui pouvait bien, en effet, ne désirer ma fille que pour son argent.

Georges Olliot avait trop bien jugé M^{me} Fréret pour penser qu'elle se targuerait de la demande en mariage dont elle avait été l'objet, et ne doutait pas que, de son côté, le père de la jeune fille ne gardât sur cette aventure le plus complet silence.

Les choses se retrouvaient donc au point où elles étaient avant le retour de Suzanne dans sa ville natale, et, s'il devait forcément renoncer à celle-ci, il avait toujours la ressource d'épouser Madeleine.

— Après tout, se disait-il, c'est quelque chose d'épouser une femme qui vous aime, et, si je suis moins riche, j'aurai peut-être plus de bonheur ; je serai son maître, son héros, son dieu ! Elle passera sa vie à m'admirer, aller au-devant de mes moindres désirs, et, au lieu de soumettre mes volontés à celles de ma femme, ce qui me serait arrivé peut-être avec Suzanne, ce sera ma femme qui soumettra ses volontés aux miennes, car je lui ferai sentir fréquemment que j'aurais pu en épouser une plus riche. Allons, consolons-nous, rien n'est perdu, puisque personne ne connaît la démarche que je me suis trop pressé de faire.

En cela, il se trompait ; il faudrait ne pas savoir ce que c'est qu'une petite ville pour ignorer qu'il y a toujours, même et surtout quand on ne les voit pas, des yeux braqués sur vous, des oreilles qui entendent ou devinent.

(A suivre.)

Les baisers par mandats-poste. — S'il est toujours fort imprudent aux Etats-Unis d'envoyer de l'argent par la poste, les amoureux peuvent cependant, sans inconvenient, s'expédier des baisers par l'intermédiaire de cette administration, comme le prouve un incident des plus amusants qui vient de se produire dans une petite ville de la Nouvelle-Angleterre.

Une jeune fille de seize ans, fort jolie naturellement, mais rougissante et à l'air timide et embarrassé, s'est présentée au bureau de poste de la localité pour y toucher le montant d'un mandat qui lui avait été envoyé par son fiancé, nommé Jimmy.

Le directeur du bureau de poste, jeune et célibataire, après avoir soigneusement examiné le mandat, a remis l'argent à la jeune fille tout en lui demandant si elle avait lu les quelques mots qui étaient écrits en marge.

— Non, a répondu la timide jeune fille en rougissant de plus en plus ; je n'ai pu les déchiffrer, et vous seriez bien aimable de me les lire si vous le pouvez.

Le directeur s'est mis alors à lire la phrase suivante : « Je vous envoie, en outre, une douzaine de baisers ; » puis, regardant la jeune fille bien en face, il a ajouté :